

Acide sulfurique 1 mol/L

L-A-T-N

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 106 267
Nom commercial	: Acide sulfurique 1 mol/L
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé

: Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
 - Mention de danger
 - Conseils de prudence
 - Généraux
 - Prévention
 - Intervention
- : Attention
: H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
: P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Acide sulfurique 1 mol/L
L-A-T-N
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acide sulfurique	: > 5 < 15 %	7664-93-9	231-639-5	016-020-00-8	----	C: R35 Skin Corr. 1A+ (H314)

SECTION 4. Premiers secours

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention** : Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'écart de : Métaux.
- Moyens d'extinction**
- **Adéquats** : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Risques particuliers** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. La décomposition thermique générée : Dioxyde de soufre. Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales** : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039). Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants telles que la chaux ou la soude diluée. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

Acide sulfurique 1 mol/L
L-A-T-N
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

Contrôle de l'exposition

- France

 VME [mg/m³] : 1

 VLE [mg/m³] : 3

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques
Nom chimique

: Acide sulfurique 1 mol/L - Acide sulfurique 1M

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Inodore.

pH

: < 1

Poids moléculaire

: 98.08

Point de fusion [°C]

: ~0

T°d'ébullition initiale [°C]

: ~100

Densité

: Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : Soluble

Point d'éclair [°C]

: Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité

: Non applicable.

Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité
Conditions à éviter

 : Contact avec des substances métalliques.
 Chaleur.

Matières à éviter

: Métaux. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Sulfures. Cyanures. Bases fortes. Halogénure.

Produits de décomposition dangereux

: Dioxyde de soufre. Sulfure d'hydrogène.

Polymerisation dangereuse

: Ne se produira pas.

Propriétés dangereuses

: Réagit violemment au contact des bases.

Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.

Acide sulfurique 1 mol/L
L-A-T-N
SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

- **Inhalation** : Irritant pour les voies respiratoires. Risque d'oedème pulmonaire. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique.
- **Cutanée** : Irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- **Oculaire** : Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves si le produit n'est pas éliminé rapidement
- **Ingestion** : L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.
- **Autre** : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : Aucune donnée disponible.
- Irritation de la peau (lapin)** : Aucune donnée disponible.
- Irritation des yeux (lapin)** : Aucune donnée disponible.
- Irritation des membranes muqueuses (lapin)** : Aucune donnée disponible.
- Toxicité chronique** : Aucune donnée disponible.
- Autres informations toxicologiques** : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 30.

SECTION 12. Informations écologiques
Information relative aux effets écologiques

- : Nocif pour les organismes aquatiques.
Effet nocif par modification du pH.
Eviter le rejet dans l'environnement.

Informations sur l'élimination

- : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination
Elimination des déchets

- : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- : Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets

- : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport
- Proper shipping name

- : UN 2796 ACIDE SULFURIQUE / ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS, 8, II

- No ONU

- : 2796

- I.D. n° :

- : 80

Transport terrestre
- ADR/RID

- : Class : 8
Group : II

Transport par mer
- Code IMO-IMDG

- : UN 2796 Acide sulfurique

- Classe

- : 8

- Groupe d'emballage

- : II



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 10 / 10 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Acide sulfurique 1 mol/L

L-A-T-N

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 2796 Sulphuric acid
- IATA - Classe ou division : 8
Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données : H314 - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Règlement CE 1907/2006

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59